



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le seize avril, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni sous la
présidence de M. Laurent THEVENOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 10 avril 2026.

Étaient présents : M. Laurent THEVENOT, Mme Laurence DUPONT, M. Halim YALCIN, Mme Céline MADEUF, M. Franck MICHEL, Mme Nadège BROSSAUD, M. Filipe D'OLIVIERA, Mme Anne MAZAUDIER, M. Christophe VIEIRA, Mme Florence PLUCHART, M. Jean-Marie CAËTANO, Mme Catherine KORACHAIS, M. Jean-Pierre GIRAL, Mme Murielle VILLEDIEU, M. Eric DERSIGNY, Mme Lucie PINTO, M. Yannick DELRIEU, Mme Julie FAITOUT, Mme Myriam CITERNE, M. Jean-Baptiste BLÉHAUT, Mme Emma SAINT-ANDRÉ, M. Charles DARNAY.

Étaient représentés :

Mme Aurélie FERNANDES par M. Jean-Baptiste BLÉHAUT.
M. Nicolas BONJEAN par Mme Myriam CITERNE.
Mme Aurélie LITKA par M. Halim YALCIN.
M. Emmanuel DENIS par Mme Laurence DUPONT.
M. Bruno DARCILLON par M. Charles DARNAY.

Mme Emma SAINT-ANDRÉ est désignée secrétaire de séance.

Mme Nadège BROSSAUD, Adjointe au Maire en charge de la Culture, informe à l'assemblée que par délibération n° 49/2025 du 17 Avril 2025, le Conseil Municipal a adopté, comme suit, les tarifs de l'École Municipale de Musique de Volvic pour 2025/2026 :

DESCRIPTION	VOLVICOIS (Trimestre x 3)			COMMUNES R.L.V. (Trimestre x 3)	EXTERIEURS (Trimestre x 3)
	A	B	C	Tarif unique	Tarif unique
DROIT D'INSCRIPTION (adhésion de base donnant accès à l'Atelier Découverte, Formation Musicale et Musiques Actuelles)	29 €	40 €	43 €	64 €	89 €
COTISATION INSTRUMENTALE	39 €	52 €	68 €	84 €	199 €
DROIT + COTISATION	68 €	92 €	111 €	148 €	288 €
Ateliers EVEIL/INITIATION	13 €			30 €	35 €
Ateliers Percussions Brésiliennes ou Chorale Adulte	22 €			47 €	57 €
Droit et Cotisation AVEC participation Classe d'Orchestre	Abattement de 30 % sur le coût de l'inscription de l'élève concerné. Non cumulable avec le tarif dégressif appliqué à partir de deux inscrits par famille				

Tarif A : QF de 0 à 700 €

Tarif B : QF de 701 à 1 200 €

Tarif C : QF de 1 201 à Plus

Tarifs inchangés pour la location d'instruments :

INSTRUMENTS	LOCATION / MOIS
BATTERIES ETUDE MAXTONE	23 €
TROMPETTES COURTOIS	23 €
EUPHONIUMS	28 €
TROMBONES BLESSING	23 €
CLARINETTES BUFFET CRAMPON	23 €
SAXOPHONE ALTO YAMAHA	31 €
SAXOPHONE ALTO JUPITER	31 €

DÉLIBÉRATION N° 79/2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 22

Votants : 27

OBJET :

FINANCES

Ecole Municipale de Musique de Volvic – Tarifs 2026/2027

SAXOPHONE COURBE HOHNER	31 €
FLUTES YAMAHA	23 €
GUITARE ELECTRIQUE IBANEZ	15 €
COR D'HARMONIE BESSON	31 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal, Mme Nadège BROSSAUD, entendue, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DÉCIDE DE MAINTENIR les tarifs de l'Ecole Municipale de Musique de Volvic pour 2026/2027, tels que présentés ci-dessous à compter du 1^{er} septembre 2026 :

DESCRIPTION	VOLVICOIS (Trimestre x 3)			COMMUNES R.L.V. (Trimestre x 3)	EXTERIEURS (Trimestre x 3)
	A	B	C	Tarif unique	Tarif unique
<i>DROIT D'INSCRIPTION (adhésion de base donnant accès à l'Atelier Découverte, Formation Musicale et Musiques Actuelles)</i>	29 €	40 €	43 €	64 €	89 €
<i>COTISATION INSTRUMENTALE</i>	39 €	52 €	68 €	84 €	199 €
<i>DROIT + COTISATION</i>	68 €	92 €	111 €	148 €	288 €
<i>Ateliers EVEIL/INITIATION</i>	13 €			30 €	35 €
<i>Ateliers Percussions Brésiliennes ou Chorale Adulte</i>	22 €			47 €	57 €
<i>Droit et Cotisation AVEC participation Classe d'Orchestre</i>	Abattement de 30 % sur le coût de l'inscription de l'élève concerné. Non cumulable avec le tarif dégressif appliqué à partir de deux inscrits par famille				

Tarif A : QF de 0 à 700 €

Tarif B : QF de 701 à 1 200 €

Tarif C : QF de 1 201 à Plus

- ADOPTE les tarifs pour la location d'instruments étant précisé que la mise à disposition des instruments est gratuite pour les débutants de 1^{ère} année (sans aucune formation) et que les élèves pourront désormais louer un xylophone en plus des instruments habituels.

INSTRUMENTS	LOCATION / MOIS
BATTERIES ETUDE MAXTONE	23 €
XYLOPHONE ETUDE BERGERAULT	23 €
TROMPETTES COURTOIS	23 €
EUPHONIUMS	28 €
TROMBONES BLESSING	23 €
CLARINETTES BUFFET CRAMPON	23 €
SAXOPHONE ALTO YAMAHA	31 €
SAXOPHONE ALTO JUPITER	31 €
SAXOPHONE COURBE HOHNER	31 €
FLUTES YAMAHA	23 €
GUITARE ELECTRIQUE IBANEZ	15 €
COR D'HARMONIE BESSON	31 €

Certifié exécutoire
Reçu en sous-préfecture
le : 23.04.2026
Publié ou notifié
le : 24.04.2026
Le Maire,
M. Laurent THEVENOT



Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le Maire,
M. Laurent THEVENOT

